Motion adoptée lors du conseil d'école « Claude Monet » de CARTELÈGUE du 20 mars 2017

adressée aux médecins PMI de notre secteur et à la direction de la promotion de la santé département de la Gironde

copies à M. Kessas Inspecteur Education Nationale Blaye

à Mme Ducout et M.Loriaud conseillers départementaux aux syndicats enseignants (SNUipp, UNSA, FO)

Madame, Monsieur,

Suite à un courrier reçu à l'école, il y a deux semaines, de la part des médecins PMI de notre secteur, nous constatons que pour la quatrième année scolaire consécutive, le dépistage individuel des 3 / 4 ans scolarisés dans notre école ne sera pas assuré.

De plus, depuis quelques années, la visite médicale obligatoire des GS n'est plus systématique mais réservée aux enfants signalés par les enseignants par manque de moyens humains.

Il est aussi, à souligner, l'absence de prévention médicale des personnels enseignants.

Nous ne pouvons cautionner cette dégradation, au fil des ans, des dispositifs de santé scolaire et de prévention. C'est la raison de cette motion qui réclame des moyens supplémentaires pour assurer et garantir l'équité des territoires et de soins pour tous nos élèves, nos enfants.

En effet, notre secteur, en milieu rural défavorisé, a encore plus besoin d'un service de santé et de prévention de qualité pour tous.

Nous espérons que vous serez interpellés par ce courrier et trouverez une solution à cette importante problématique.

Le conseil d'école (parents, enseignants, mairie)

Ecole Claude Monet

6, rue de l'école

33 390 CARTELEGUE

05.57.64.08.78 / E.CMonet.Cartelegue@ac-bordeaux.fr